



PROJET DE SENSIBILISATION DES POUVOIRS PUBLICS A L'IMPORTANCE DE DEVELOPPER L'ASSISTANCE SOCIO-ECONOMIQUE ET LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES DES VICTIMES DE MINES REG ET PERSONNES VIVANT AVEC LE HANDICAP.



INTRODUCTION

Il est aujourd'hui communément admis que le développement social d'un pays, le Burundi en particulier, passe nécessairement par la prise en compte, au moment de la conception et de la mise en œuvre des politiques de développement, des stratégies et programmes gouvernementaux, des besoins et des potentialités de toutes les composantes de la société.

Cette prise en compte doit tenir en considération les besoins spécifiques notamment des groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap. C'est une condition essentielle pour assurer l'équité et l'égalité des chances et pour permettre à chacun et chacune d'être acteur et bénéficiaire des services publics.

Le Burundi a ratifié le Traité d'Ottawa le 22 juillet 2003 ; lequel traité est entré en vigueur le 1er Avril 2004. De plus, notre pays est signataire depuis Avril 2007 de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées et sera ratifiée selon la loi en vigueur.

Il s'agit là de l'expression manifeste de la volonté du Gouvernement burundais de son engagement à promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales pour les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque; Le Burundi ne fait pas de distinction ni de discrimination parmi les handicapés (de par la nature et/ou la cause de l'handicap).

Le présent Projet s'inscrit dans le souci de répondre aux engagements et obligations pris par le Gouvernement de la République du Burundi au niveau international, régional et national dans le domaine de l'assistance des victimes des mines/REG et autres personnes en situation de handicap. C'est une suite logique à l'Atelier de sensibilisation sur l'assistance aux victimes des mines et les restes explosifs de guerre, tenu à Bujumbura du 17 au 19 janvier 2011 et qui rassemblait les ministères techniques concernés par la question des personnes en situation de handicap sous la facilitation du Ministère de la Solidarité Nationale et celui de la Sécurité Publique via la Direction Générale de la Protection Civile. Ce même atelier a été la genèse du Plan **d'Action** National d'Assistance aux victimes des mines /restes explosifs de guerre, engins non improvisés et autres personnes en situation de handicap que nous mettons en application aujourd'hui.



Promoteur du Projet :

Léonce MUSAVYI

CPC /BURUNDI

+25779927335

+25761780398

E .Mail: musleonce@yahoo.fr



•IDENTIFICATION :

Direction de l' Action Humanitaire contre les Mines /REG et le comité de coordination interministériel et intersectoriel d'assistance des victimes de mines et REG et autres personnes en situation de handicap

Partenaires :UNICEF/Burundi et AOAV « Action On Armed Violence » pour leurs appuis financier et l'expertise en mobilisation de CEDAC « Centre d'encadrement et de développement des Anciens Combattants » Point Focal de l'Assistance aux victimes au niveau de la campagne internationale de lutte contre les Mines « ICBL » et qui intervient sur le terrain Burundais dans l'assistance des victimes de violences armées.

En effet , c`est l`UNICEF et le PNUD Burundi qui ont sponsorisé le voyage de notre délégation jusqu`ici pour que nous puissions parler devant vous et que ces agences des NU trouvent ici notre profonde gratitude.

•HISTORIQUE ET CONTEXTE :

•Historique du Projet

•En 2009 le BURUNDI a pris part au sommet de CARTHAGENE à l'issue duquel la recommandation aux Etats d'élaborer des plans d'action nationaux pour l'assistance aux victimes des mines /REG et autres personnes en situation de handicap;

•En 2010: visite de l'ISU (Unité d'appui à la Convention) avec comme objet de la visite, l'orientation technique sur l'élaboration d'un plan d'action national pour l'assistance aux victimes conformément à l'action 27 du plan d'action de CARTHAGENE ;



- Du 17 au 19 janvier 2011 avec le financement du gouvernement australien et l'appui technique de l'Unité d'Appui à la mise en œuvre de la Convention sur les mines anti personnel, un atelier national de 3 jours sur la sensibilisation de l'assistance aux victimes des mines/REG et autres personnes en situation de handicap a été organisé dans les enceintes de Celexon (Orphan's AID)
- Du 20 au 21 janvier 2011 au restaurant chez ANDRE à BUJUMBURA, une équipe technique d'experts nationaux dans le domaine s'est réunie pour exploiter le rapport de l'atelier et élaborer la première version du premier plan d'action national
- un plan d'action sur l'assistance aux victimes a été élaboré

2. Contexte national

• Les forces :

- Volonté politique :
- Ratification des Conventions/Cadre législatif favorable (Convention d'Ottawa, Convention sur les armes classiques, sur les bombes à sous munitions, Convention sur les droits des personnes handicapées, projet de loi cadre).
- Mise en place du Comité de pilotage sur la décennie africaine des droits des personnes handicapées ;
- Célébration de la Journée Internationale dédiée aux personnes handicapées ;
- Existence d'un comité interministériel et intersectoriel de coordination de la mise en œuvre du Plan d'action National d'Assistance aux victimes des Mines/REG et autres personnes en situation d'handicap.
- Augmentation du budget alloué aux programmes et projets orientés en faveur des personnes handicapées ;
- Appui financier et matériel aux centres pour personnes handicapées (aide technique et à la mobilité)
- Existence des cadres/Associations d'expression pour les personnes handicapées reconnus par les pouvoirs publics.



•**Les faiblesses :**

- Attitudes/pratiques négatives/ignorance de la communauté face aux personnes handicapées et victimes des mines/REG ;
- Les personnes handicapées et les victimes des mines ne sont pas associées dans la planification, dans la mise en œuvre et évaluation des programmes de développement (ne participent pas dans les structures/instances de prise de décision à tous les niveaux) ;
- Manque de décentralisation des services et infrastructures pour les personnes en situation de handicap et victimes des mines /REG
- Imposition/Manque d'exonération pour les productions/revenus des personnes handicapées et VM ;
- Discrimination (inaccessibilité physique aux infrastructures, transport et communication)

•**Etudes déjà réalisées**

- Une enquête nationale pour identifier les handicapés a été entreprise avec le concours de l'ONG Handicap International Belgique au Burundi; Trois Provinces du Sud Est ont déjà été couvertes à savoir Makamba, Rutana et Ruyigi ;
- Un atelier de sensibilisation sur l'assistance aux victimes des mines /REG a été organisé ;
- Enquête non technique menée par la DAHMI dans les provinces frontalières avec la lisière de la Kibira (KAYANZA, CIBITOKÉ et MURAMVYA) avec l'appui financier de la Coopération Suisse.

4. Engagement et actions déjà entreprises par les parties prenantes

- Création d'un Comité Interministériel et Intersectoriel de Coordination de la mise en œuvre du Plan d'Action National d'Assistance aux victimes des Mines/REG et autres personnes en situation de handicap ;

5. Autres projets du secteur

- Recensement national partiel des victimes des mines/REG et autres personnes en situation de handicap ;



•JUSTIFICATION DU PROJET

- Le projet se justifie du fait que les pouvoirs publics n'accordent pas une grande attention nécessaire à la place de l'assistance aux victimes des mines/REG et autres personnes en situation de handicap dans le contexte plus large.
- Contribution dans la mise en place d'une politique claire a l'égard des personnes handicapées en matière de réadaptation médicale ;
- Formuler un plan d'action détaillant les stratégies et les activités qui seront mises en œuvre, et qui est intégré aux budgets des ministères et autres agences gouvernementales et non gouvernementales concernés.

•OBJECTIFS DU PROJET

- Objectif global :
 - Sensibiliser** les pouvoirs publics à l'importance de développer l'assistance aux victimes de mines , REG et autres engins ou colis piégés aux personnes en situation de handicap .
 - Identifier les personnes vivant avec le handicap et préciser leur type, la cause de handicap ainsi que leurs besoins en assistance surtout en privilégiant les groupes cibles des enfants et des femmes.
 - Identifier et assister les enfants orphelins des guerres et/ou vivant avec le handicap dans les écoles et ceux qui sont restés dans leur village par manque de moyens
- Objectifs spécifiques:
 - S'assurer que l'assistance est dûment intégrée aux politiques globales et à la planification en faveur de toutes les personnes vivant avec le handicap au Burundi ;
 - Renforcer la collaboration et la coordination entre tous les acteurs concernés ;
 - Evaluer les réalisations dans l'application du Plan d'action national pour satisfaire aux droits et aux besoins des survivants des mines et autres personnes handicapées dans les communautés touchées.



•Résultats attendus :

- Tous les pouvoirs publics sont sensibilisés et prêts à développer [a volonté d'assistance aux personnes en situation d'handicap ;
- Les Associations et Centres des Personnes handicapées sont encouragées

•**BENEFICIAIRES, DUREE ET ZONE D'INTERVENTION**

•Bénéficiaires :

- Les pouvoirs publics de chaque province du pays représentés par :
 - Le Gouverneur de Province :17
 - Les Administrateurs communaux ; 129
 - Les chefs de zones : 4 par communes *129==516
 - Le Commissaire provincial de la PNB ; 17
 - Le Coordonnateur provincial de la Protection Civile ; 17
 - Le Médecin provincial ; 17
 - Le Directeur/Responsable de chaque hôpital ; 17
- Représentants des Associations/Centres des personnes handicapées (Réseau des Associations des personnes handicapées du Burundi ; Réseau des Centres des personnes handicapées du Burundi ; Union des personnes handicapées (UPHB) ; 17
- Les personnes vivant avec le handicap des régions : 45 par régions
- Les ONG : Handicap International, Handicap International-Belgique, Christian Blind Mission, AOA, CEDAC,..... 10
- Les représentants des Confessions religieuses ; 17
- Le Commissaire régional de la PNB ; 5
- Le Commandant de la Région militaire : 5
- Les Titulaires des Centres de Santé au niveau des provinces sanitaires ; 17
- Les membres du Comité National d'organisation : 20
- Durée du Projet d'identification :6 mois calendrier



- Zone d'intervention :
Toutes les provinces du pays

•**COMPOSANTES DU PROJET ET DESCRIPTION DES ACTIVITES**

- Composantes du projet :
 - 5 Ateliers de sensibilisation au niveau régional de deux jours : nous avons subdivisé le pays en cinq régions qui sont
 - 1^{ère} Région : Buja-Mairie ; Buja rural ; Cibitoke ; Bubanza.
 - 2^{ème} Région : Gitega ; Cankuzo ; Ruyigi.
 - 3^{ème} Région : Kayanza ; Ngozi ; Muramvya ; Mwaro.
 - 4^{ème} Région : Muyinga ; Kirundo ; Karuzi.
 - 5^{ème} Région : Makamba ; Rutana ; Bururi.
- Descentes dans les provinces pour l'identification des personnes en situation de handicap et évaluation de leurs besoins en assistance
- Activités :
 - Préparation du programme et lettres d'invitation ;
 - Achat du matériel et location des salles de conférence ;
 - Identification du bailleur
 - Identification des enquêteurs
 - Identification des conférenciers
 - Sélection des conférenciers
 - Organisation des ateliers et des descentes dans les Provinces ;
 - Evaluation du projet
 - Rédaction des rapports.

•**ORGANISATION ET STRUCTURE DE GESTION ENVISAGEES**



- La coordination et la gestion des fonds du Projet seront assurées par le bailleur à travers le CPC liaison officier, AOAV, et le Comité Interministériel et Intersectoriel de Coordination de la mise en œuvre du Plan National d'Assistance aux Victimes des Mines/Restes Explosifs de Guerre et Autres Personnes en situation d'Handicap.
- Les descentes dans les provinces pour l'identification des victimes des Mines / REG et autres personnes en situation de Handicap naturel et l'évaluation de leurs besoins en assistance seront effectuées, sous la supervision des 4 membres du comité exécutif

plus une équipe technique de la DAHMI conformément à l'article 18 du Règlement d'Ordre Intérieur du Comité de Coordination de la mise en œuvre du Plan d'Action National d'Assistance aux Victimes des Mines/Restes Explosifs de Guerre et Autres Personnes en situation d'Handicap

Méthodologie de l'enquête : remplir une fiche individuelle contenant un questionnaire d'identification complète (une fiche individuelle sera remplie au chef lieu communal par le personnel enquêteur)

VIII. CALENDRIER DES ACTIVITES

Nous envisageons 1 mois ouvrables par région à partir du moment du déblocage des fonds.

Il faut noter que cette descente pour la constitution de la base de données actualisées dans les régions débute un atelier de 2 jours pour la : "**SENSIBILISATION DES POUVOIRS PUBLICS A L'IMPORTANCE DE DEVELOPPER L'ASSISTANCE SOCIO-ECONOMIQUE ET LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**".

- Descente dans les provinces de chaque Région pour l'identification des personnes en situation d'handicap, les autres groupes cibles d'enfants dans les écoles, femmes et l'évaluation de leurs besoins en assistance.
- Les Régions sont programmées comme suit :
- Premier mois : Région 1
- Deuxième mois : Région 2
- Troisième mois : Région 3
- Quatrième mois : Région 4
- Cinquième mois : Région 5
- La sixième mois sera consacrée à la mise en commun des résultats de l'enquête pour la constitution de la base de données actualisées et l'évaluation du projet se feront à Bujumbura à la fin des descentes dans les régions.



- **DETERMINATION DES SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION**

- Rapports quotidiens hebdomadaires et rapport final
- Publication des Résultats des enquêtes et mise à disposition de la base de données actualisées.
- **DETERMINATION DES SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION**
- **ASSISTANCE PROPREMENT DITE**



XI. BUDGETISATION DU PROJET

Project:	AWARENESS OF THE BURUNDI GOVERNMENT IN THE IMPORTANCE OF DEVELOPING SOCIAL AND ECONOMIC VICTIMS ASSISTANCE AND THE CONSTITUTION OF DATABASE FOR PERSONS WITH DISABILITIES
Category	Victims Assistance
Appealing Agency:	Appealing Agency : UNMAS, UNDP, UNICEF
Project Budget:	2015: \$1.456,000;
Funds Requested:	\$4.488,960 (2016-201)
Implementing Partners:	Burundi National authority in assisting mines ERW and all Victims of disabilities Commission , Ministries of Health and Social Welfare (Solidarity), international nongovernmental organization (NGO) and local NGO W.
Targeted Beneficiaries:	Database for persons with disabilities and victims Assistance Local population of country Burundi
Project Duration:	4 years
Project Code:	P01-[Burundi]01



- Ensure that assistance is properly integrated with the overall policies and planning for all disabled people in Burundi;
- Increase collaboration and coordination among all stakeholders;
- Evaluate the achievements in the implementation of the National Action Plan to meet the rights and needs of mine survivors and other disabled people in the affected communities.

Activities:

- Preparation of the program and invitation letters;
- Purchase of equipment and rental of conference rooms;
- Identification of the lessor
- Identification of investigators
- Identification of speakers
- Selection of speakers
- Organization of workshops and descents in the Provinces;
- Evaluation of the project
- Report writing

Expected Outcomes

Expected Outcomes and Justification of the Project

- The Burundi government did not yet give so much consideration to the place of assistance to mine / ERW survivors and other persons with disabilities in the wider context.
- Contribution to the development of a clear policy in respect of disabled people in medical rehabilitation;
- Formulate an action plan detailing the strategies and activities to be implemented, and integrated in the budgets of ministries and other governmental and non-governmental agencies concerned with victims assistance.



3. Expected results:

- All public authorities are aware and ready to develop medical rehabilitation for people with Disabilities;
- Associations and Centers for Disabled People are encouraged;
- All governments sensitized on the importance of developing medical rehabilitation for people with disabilities;
- People with disability are identified as well as the cause of disability and their assistance needs;
- Assistance is properly integrated with the overall policies and planning for 85% of all disabled people in Burundi;
- Collaboration and coordination among all stakeholders are increased;
- The achievements in the implementation of the National Action Plan to meet the rights and needs of mine survivors and other disabled people in the affected communities is evaluated;
- Blind's school constructed;
- Technical school for disabilities children constructed;

4. Indicators

- Number of children and women identified in all Burundi provinces;



Budget Items, in US\$	2016	2017	2018	2019
International staff (technical advisor, project officer, short term consultants)	200,000	120,000	100,000	80,000
National staff (assistant project officer, program assistant)	100,000	80,000	70,000	68,000
Supplies/capital costs (office equipment, IT and materials)	200,000	60,000	50,000	45,000
Program costs (coordination, training, and victim assistance)	800,000	695,000	680,000	660,000
12 percent indirect program support costs	156000	114600	108000	102360
Total	\$4,528,960	1,456,000	1,069,600	955,360



- % of identified children with disabilities,
- Number of mine's children victims
- Blind's school constructed,
- Technical school for disabilities children constructed.
- Number of sensitized governments.
- Policies and planning's for disabilities people are set.
- National Action Plan for mine's victims is disseminated and available to all actors.

Presented by the Coordinator Project Country (CPC)

MUSAVYI Léonce ,

BURUNDI

Téléphone:+25779927335,

E-mail : musleonce@yahoo.fr